CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71426** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2004

Raison sociale : NICOLARDOT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/09/2024
Capital : 507 500

50 AVENUE JEAN MOULIN
BP 59
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 477579718
Siret : 477 579 718 00024
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4028687
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C83381T1244000 / 001 503335/34

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C83381T1244000 / 001 503335/34

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 80 46 86 42 **Fax :** 03 80 46 09 98
Portable : 06 72 75 93 57
Responsabilité légale :
A.T.M. INVEST (985 298 470) / LA FINANCIERE MBA MENUISERIE BOIS AGENCEMENT (501 620 306) / B.C.R. INVEST (984 720 888)

Site Internet : http://www.nicolardot.fr
E-mail : contact@nicolardot.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 695 685 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	38	16/06/2025
9112	Agencement (Technicité confirmée)	38	16/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/10/2026 09:52

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.